



DONS PLANIFIÉS - FONDS DE DOTATION PROGRAMME ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

Grâce à un don personnalisé au fonds **ENSEMBLE contre le cancer** de l'Institut du cancer de Montréal, vous vous donnez le privilège de contribuer à long terme à la progression de la recherche et la lutte contre le cancer.

Vous laissez votre marque de façon pérenne et contribuez concrètement au programme du fonds **ENSEMBLE contre le cancer**.

PÉRENNITÉ DE VOS CHOIX CARITATIFS

Ce fonds de dotation est composé de contributions qui s'accumulent dans le but d'accroître le fonds d'origine, lequel est investi dans des placements sans risque où seuls les revenus générés par ce fonds servent à soutenir la mission de l'Institut (*).

COMMENT ADHÉRER AU PROGRAMME

Contributions prédéterminées

Le donateur doit faire un don (*) totalisant au moins 5 000\$. Cette somme pourrait provenir d'une seule personne ou de plusieurs individus qui se regroupent sous une même dénomination.

À titre de reconnaissance, l'Institut du cancer de Montréal émettra un certificat officiel au nom du donateur ou du groupe. Une mention au même nom sera inscrite sur le site internet et dans la section **Reconnaissance** du rapport annuel de l'Institut. Également, une mention spécifique sera attribuée à titre de grand donateur dans le cadre du programme **ENSEMBLE contre le cancer**.

Différentes options pour effectuer la contribution au fonds ENSEMBLE contre le cancer

La contribution peut être effectuée:

- En argent (chèque, visa, etc.);
- Une police d'assurance;
- Un legs testamentaire;
- Par un transfert de titres cotés en bourse;
- Une combinaison de plusieurs types de dons.

Le donateur s'engage à verser le montant minimum de 5 000\$ en un seul versement ou en plusieurs versements échelonnés sur une période maximum de 5 ans.

() Dans le but de soutenir le plus de projets possibles, tous les dons qui s'inscrivent dans ce programme à long terme seront inclus dans un fonds de dotation nommé **ENSEMBLE contre le cancer**. Seuls les revenus totaux générés (par le biais des investissements sans risque) seront utilisés dans le cadre de financements selon les besoins et priorités et dans le respect des orientations stratégiques de l'Institut (voir les Politiques d'attribution des dons de l'Institut pour plus de détails).*

Si vous souhaitez créer un fonds de dotation avec attribution spécifique, veuillez communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous accompagner dans cette démarche.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec France Grenier, directrice dons majeurs et dons planifiés par courriel: france.grenier@icm.qc.ca